

Retraites: la hausse des pensions pourrait dépendre de leur montant

La majorité parlementaire étudie une possible hausse des pensions en fonction de leur niveau, a admis Richard Ferrand président du groupe La République en Marche (LREM) à l'Assemblée nationale.

Alors que l'annonce de l'augmentation de 0,3% des retraites en 2019 a provoqué de nombreuses critiques, le chef de file des députés LREM, Richard Ferrand, a déclaré mardi que la majorité parlementaire étudie la possibilité d'une "modulation" de l'évolution des pensions de retraite en fonction de leur niveau.

Pour Richard Ferrand, "sur les retraités précisément, le Parlement et notre majorité [ont] un rôle à jouer pour voir aussi comment pourraient être envisagées -c'est à l'étude, c'est une proposition- des modulations selon le niveau de retraite que l'on a: avoir 4 000 euros de retraite c'est pas pareil qu'avoir 1 200 euros. Donc il faut que l'on regarde ça", a-t-il déclaré sur CNews.

La progression de la pension serait "moins, pour ceux qui ont des retraites élevées, que 0,3%, et un peu plus pour ceux qui ont des petites retraites", a-t-il expliqué.

Au-delà des retraités, les choix budgétaires du gouvernement sont de dire que, "à l'exception des filets de sécurité" que sont les "minimas sociaux, le minimum vieillesse, l'allocation adulte handicapé, le RSA - "l'ensemble des prestations allaient augmenter, non pas [être] gelées". Donc "aucune pension ne va baisser", a-t-il insisté: ces choix "ne concernent pas que les retraités".

Le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé dimanche que les allocations familiales, l'aide personnalisée au logement et les pensions de retraite ne seraient revalorisées que de 0,3% en 2019 et 2020, soit bien en deçà de l'inflation.

Ces arbitrages budgétaires ont suscité une vague de critiques dans les rangs des oppositions de droite comme de gauche, qui ont dénoncé un acharnement du gouvernement en particulier à l'encontre des retraités, déjà concernés par une hausse de la CSG.

(Source : l'Express)